



Affichage _____

CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 janvier 2020

Le Conseil Municipal de la commune SAINT MALO DU BOIS se réunira, en séance ordinaire :

LUNDI 20 JANVIER 2020 A 20H00

I – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés par délégation

II - FINANCES

1. Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020
2. Plan de financement DETR - Agrandissement périscolaire
3. Emprunt sur le budget principal

III – RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS

1. Nouvelle convention avec l'OGEC de l'Ecole Saint Louis de Gonzague – Participation aux dépenses de fonctionnement

IV - QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Jean-Claude VIGNERON